

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XX (1895)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

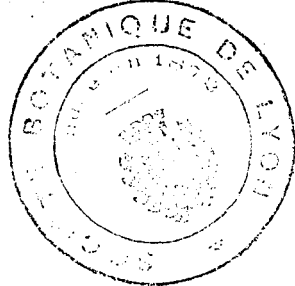


SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1895



elle fut rendue impossible par le dégel et remplacée par une conférence faite au siège de la Société; quelques rameaux cueillis dans un jardin fournirent à M. Beauvisage la matière d'une causerie à *bâtons rompus* sur les bourgeons, les écorces, les épines, les aiguillons et autres particularités organographiques faciles à étudier en hiver.

En même temps, M. le D^r Didelot, de la Faculté de médecine de Lyon, faisait dans un autre local une conférence minéralogique.

Le soir, un banquet réunissait soixante-douze convives, parmi lesquels se trouvaient M. le député Sonneroy-Martin, M. le premier adjoint représentant le maire de Tarare, et M. Leprun, inspecteur primaire. De nombreux toasts furent échangés et la soirée se termina fort gaîment par des chansons. Les assistants n'oublieront pas cette fête si réussie, sans précédent à Tarare, et dont les naturalistes lyonnais ne peuvent que se réjouir.

Elle eût été plus complète encore, si l'on avait su alors la nouvelle, qui devait être publiée seulement quelques jours plus tard, de la nomination de M. Eugène Prothière au grade d'officier d'académie.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1895

PRÉSIDENCE DE M. VIVIAND-MOREL.

La Société a reçu :

Sociedad científica Antonio Alzate, de Mexico; VII, 11, 12; VIII, 1, 2. — Bulletin de l'Herbier Boissier; II, 12. — Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes; 52-55. — Feuille des jeunes naturalistes; 292. — Bulletin de la Société botanique de Genève; 7.

M. le D^r BLANC fait part à la Société des essais qu'il vient de faire avec M. N. ROUX sur l'emploi de l'aldéhyde formique ou formol pour la conservation des plantes fraîches destinées à l'étude. Il se sert d'une dissolution contenant 50 % d'aldéhyde formique commerciale, déjà étendue à 40 %. Dans cette solution, la matière colorante verte de la plante n'est pas altérée, comme on peut le voir sur les échantillons présentés.

Il semble en outre que, par l'immersion dans la solution ci-dessus les tissus végétaux acquièrent une consistance suffisante pour permettre d'en faire des coupes microscopiques.

A la suite de ces expériences, nos collègues pensent que la solution d'aldéhyde formique peut être substituée avec avantage à l'alcool, surtout si l'on tient compte qu'elle peut s'obtenir à bien meilleur marché.

M. le D^r BLANC présente une étiquette tirée d'un envoi de plantes fait par une société d'échanges. Cette étiquette porte : *Hieracium cinerascens* GRENIER et GODRON *non* JORDAN, alors qu'en se reportant à la Flore de France de Grenier et Godron, on trouve que leur *Hieracium cinerascens* est bien celui de Jordan. Il montre que cette contradiction inexplicable se retrouve très fréquemment, et qu'en compulsant divers auteurs, on les trouve en parfait désaccord sur ce point, ce qui ne devrait pas pouvoir se produire si les étiquettes étaient convenablement écrites d'après les sources originales. L'*H. cinerascens* ayant été décrit pour la première fois par Jordan, on ne doit pas donner ce nom à d'autres *Hieracium* que celui qu'il a décrit.

M. N. Roux donne les indications suivantes sur l'*Eragrostis Barrelieri* :

Dans une des dernières séances, M. le Secrétaire général, en analysant le n° 11 du tome II du Bulletin de l'Herbier Boissier, nous y a signalé une note de M. Daveau sur un nouvel *Eragrostis*, qu'il appelle *Barrelieri*.

C'est en effet le savant botaniste à qui il est dédié qui, vers le milieu du XVIII^e siècle, le récolta en Italie et le décrivit sous le nom de *Gramen phalaroides sparsa brizæ panicula minus*. Il en donna du reste une bonne figure, qui montre bien l'un des chaumes avec la panicule nue qui se développe dans les gaines. C'est là un des principaux caractères de cette plante.

En 1798, Desfontaines décrivit cette graminée sous le nom de *Poa Eragrostis* et l'identifia avec celle de Barrelier. Gussone l'imita du reste. D'après les nombreux exsiccata et herbiers consultés par lui, M. Daveau montre que cette plante a été récoltée souvent depuis en Algérie, en Égypte, en Arabie, à Madère, aux Canaries, en Espagne, en Sicile; lui-même l'a observée dans le Roussillon, le Languedoc, la Provence, c'est donc une plante caractéristique de la région méditerranéenne,

tandis que l'*Eragrostis minor*, avec lequel elle a été confondue, remonte beaucoup plus au nord, préférant les collines et les montagnes.

Elle s'en distingue du reste par ses chaumes dressés et ascendants, par ses feuilles très finement dentées ne portant jamais de tubercules glanduliformes, par ses glumes lancéolées, par ses caryopses oblongs obliquement tronqués à la base; enfin, par la présence d'une petite panicule à toutes les gaines d'un même chaume, ainsi que l'avait observé Duval-Jouve. M. Daveau a découvert aux environs de Montpellier une forme de son *Eragrostis* à gaines hérissées de poils, comme dans l'*Eragrostis minor*, mais possédant tous les autres caractères de l'*Eragrostis Barrelieri*.

Il rattache aussi à *E. Barrelieri* sous le nom de *pygmæa* la sous-variété algérienne décrite par Boissier sous le nom de *nana* et placée par lui dans son *Eragrostis poeoides*.

En terminant, M. Daveau donne en parallèle la diagnose latine des *Eragrostis Barrelieri* et *minor* ainsi qu'un tableau synoptique des 4 *Eragrostis* de la Flore française, qui sont: *E. major* Host, *E. minor* Host, *E. Barrelieri* Daveau, *E. pilosa* BEAUVOIR.

Ajoutons que M. Hackel de Saint-Polten, si connu par ses travaux sur les Graminées, adopte sans réserves l'espèce créée par M. Daveau.

A la suite de cette communication, M. N. Roux présente à la Société la belle planche qui accompagne le travail en question et des échantillons de l'*Eragrostis Barrelieri* qu'il a reçus de Montpellier ainsi que des échantillons d'*Eragrostis minor* et *major*.

M. CONVERT présente des échantillons de diverses espèces hivernales de Champignons lignicoles récoltés au cours d'une excursion faite par M. Rambaldy et lui, le 27 janvier 1895, de Neyron (Ain) à Lyon par les îles du Rhône. Ce sont :

Corticium incarnatum.	Pleurotus velutipes.
— læve.	Schizophyllum commune.
— serum.	Lenzites flaccida.
Stereum cristulatum.	Trametes suaveolens.
— ferrugineum.	Dædalea unicolor.
— hirsutum	Leptoporus adustus.
— lilacinum.	— imberbis.

Coriolus velutinus.	— pomaceus.
— versicolor (plusieurs var.).	Leucoporus calceolus.
Phellinus conchatus.	Nectria cinnabarina.
— salicinus.	Xylaria hypoxylon.
Placodes igniarius.	

Ainsi qu'un très joli spécimen de *Leptodon pudorinum* récolté par MM. Péteaux et le D^r Riel en novembre dernier, à la Pape, sur souche d'arbre coupé.

M. VIVIAND-MOREL a eu l'idée d'examiner ce que les pharmaciens de Lyon vendent sous le nom de fleurs pectorales.

S'en étant procuré plusieurs paquets, il y a rencontré :

Papaver Rhœas, *Viola tricolor*, *Malva silvestris*, *Malva rotundifolia*, *Althœa officinalis*, *Althœa rosea*, *Anthyllis vulneraria*, *Tussilago Farfara*, *Antennaria diœca*, *Verbascum Thapsus*, *Echium vulgare*, *Cetraria islandica*.

M. SAINT-LAGER présente un aperçu d'un travail publié par M. Gustave Beauverd dans le Bulletin (n° 7) de la Société botanique de Genève, sous le titre de « Herborisation dans la chaîne des Aravis ». L'auteur, non seulement complète les renseignements floristiques antérieurement fournis par MM. Puget, Bouvier et Kieffer, mais il a surtout le mérite d'avoir expliqué, par la différence de composition chimique des roches, l'extrême variété du tapis végétal qui couvre les flancs de la longue chaîne étendue depuis le mont Charvin jusqu'au mont Méry. Cette explication est absolument nécessaire pour comprendre l'alternance, sur plusieurs points de la susdite chaîne, des espèces calcicoles et des espèces silicicoles. En effet, tandis que sur les calcaires on constate la présence de *Draba aizoides* forme *alpestris*, *Silene quadrifida*, *Oxytropis montana*, *Dryas octopetala*, *Athamanta cretensis*, *Saxifraga cœsia*, *Campanula pusilla*, *Arctostaphylis alpina*, *Primula auricula*, *Androsace helvetica*, *Erinus alpinus*, *Veronica fruticulosa*, *Calamintha alpina*, *Scutellaria alpina*, etc., etc., sur les rochers de grès ou sur les argiles, qui fréquemment alternent avec les strates calcaires, on observe : *Draba frigida*, *Sisymbrium pinnatifidum*, *Silene rupestris*, *S. exscapa*, *Trifolium spadicum*, *Astrantia minor*, *Arnica montana*, *Vaccinium rubrum* (*Vitis idœa*), *Rhododendron ferrugineum*, *Loiseleuria procumbens*, *Gentiana purpurea*, *Androsace pubescens*, *Veronica saxatilis*, etc., etc.